



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/cgs/552/16

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 10 JUIN 2016
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 8 juin 2016

DIFFUSION

MM. Barazzone
Pagani
Mmes Salerno
Alder
M. Kanaan
Mmes Charollais
Heurtault-Malherbe
Luthi
Bohler
MM. Moret
Burri
Macherel
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Autorisation accordée au Conseil administratif d'exercer le droit de préemption de la Ville de Genève sur la parcelle N° 3262, section Eaux-Vives, d'une surface de 793 m², sise chemin de la Petite-Boissière 22A, avec dépendances N° 1104 (quote-part inconnue) et N° 1125 (pour 1/10^e)

Crédit de 3 710 000 F destiné à cette acquisition

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 25 mai 2016, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Direction des affaires fiscales
- Registre foncier
- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Office cantonal du logement et de la planification foncière

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments

Date réelle d'affichage : 2 juin 2016
Date légale d'affichage : 2 juin 2016
Fin délai référendaire le : 12 juillet 2016